

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
9 décembre 2010
Français
Original : anglais

Lettre datée du 9 décembre 2010, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint un document de réflexion en vue de la réunion de haut niveau du Conseil de sécurité sur l'Iraq qui doit se tenir le 15 décembre 2010 (voir annexe).

Je vous serais obligée de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Susan E. **Rice**



**Annexe à la lettre datée du 9 décembre 2010 adressée
au Secrétaire général par la Représentante permanente
des États-Unis d'Amérique auprès de l'Organisation
des Nations Unies**

Document de réflexion

Après de longues années de dictature et de guerre, l'Iraq, Membre fondateur de l'Organisation des Nations Unies, entend retrouver la place qui lui appartient de droit au sein de la communauté des nations.

Même si des difficultés subsistent, les progrès réalisés par l'Iraq au cours des derniers mois sont importants. La violence a fortement reculé. Alors que le retrait des forces américaines se poursuit, les forces irakiennes ont repris en main la sécurité du pays. Les dirigeants irakiens ont réalisé des progrès notables pour respecter les obligations imposées à l'Iraq par l'ONU, et un nouveau gouvernement démocratiquement élu est sur le point d'être constitué. Le Conseil de sécurité a pris acte de ces évolutions positives. Il a également reconnu que l'Iraq avait connu de profonds changements depuis l'adoption de la résolution 661 (1990) et l'imposition ultérieure de différentes restrictions, et qu'il fallait rendre à ce pays la place qu'il occupait au sein de la communauté internationale avant août 1990.

Pour faire avancer ces dossiers essentiels et examiner les moyens de soutenir l'Iraq pendant cette nouvelle phase décisive, les États-Unis se proposent de tenir, le 15 décembre, une réunion de haut niveau du Conseil de sécurité, sous la présidence du Vice-Président Biden. Il s'agira de reconnaître et de renforcer les progrès récemment accomplis par l'Iraq et d'étudier comment l'ONU peut continuer à soutenir le Gouvernement et le peuple irakiens. Cette réunion sera aussi l'occasion, pour les dirigeants irakiens, de réaffirmer leur attachement à la paix et à la stabilité dans leur pays et dans leur région et, pour le Secrétaire général, d'évoquer les travaux actuels et futurs de la Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq. Le Conseil sera appelé à adopter une déclaration du Président soulignant les progrès importants que l'Iraq a accomplis et à étudier la possibilité de mettre officiellement un terme aux restrictions imposées à ce pays par plusieurs résolutions adoptées dans le cadre du Chapitre VII de la Charte, notamment les restrictions liées au programme Pétrole contre nourriture, à l'énergie nucléaire civile et à la gestion internationale du Fonds de développement pour l'Iraq.